| Sûreté              | Agents de police |             |         | Employés civils et autres |             |        |        |
|---------------------|------------------|-------------|---------|---------------------------|-------------|--------|--------|
|                     | Hom-<br>mes      | Fem-<br>mes | Total   | Hom-<br>mes               | Fem-<br>mes | Total  | Total  |
| Total, des sûretés  |                  |             |         | :                         |             |        |        |
| Effectif réel       | 27,8254          | 1824        | 28,0074 | 2,366                     | 2,105       | 4,471  | 32,478 |
| Effectif autorisé   | 27,8974          | 1874        | 28,084  | 2,372                     | 2,178       | 4,9665 | 33,050 |
| Embauchages         | 2,4994           | 23 4        | 2,5224  | 320                       | 430         | 750    | 3,272  |
| Mises à la retraite | 313              | 1           | 314     | 22                        | 15          | 37     | 351    |
| Autres dénarts      | 1.1944           | 184         | 1,212   | 201                       | 323         | 524    | 1.736  |

26.—Personnel, par genre de sûreté, Canada, 1962 (fin)

Statistique de la criminalité.—Le tableau 27 indique le nombre des infractions dont les sûretés se sont occupées en 1962, y compris les infractions au Code criminel, aux lois fédérales, aux lois provinciales et aux règlements municipaux; les infractions classées par mise en accusation et autrement; et le nombre des adultes ou jeunes délinquants inculpés. Les infractions connues de la police, mais qu'on laisse tomber parce que non fondées, ne sont pas données dans le tableau, mais se sont chiffrées par 26,004 au titre du Code criminel (sauf les infractions à la circulation) et par 10,932 au titre des autres lois (sauf les infractions à la circulation). La statistique de l'application des règlements de la circulation figure séparément au bas du tableau.

Au cours de 1962, les sûretés ont déclaré 36,075 infractions contre la personne, y compris 217 meurtres, 6,651 viols ou autres infractions d'ordre sexuel, et 29,076 blessures ou autres voies de fait (sauf attentat à la pudeur); l'ensemble des infractions contre la personne ont amené l'inculpation de 18,065 personnes, dont 948 jeunes délinquants. Durant l'année, il y a eu 326,401 cas de vol qualifié, vol et autres infractions contre la propriété, avec ou sans violence, où 67,752 personnes ont été inculpées, dont 19,386 jeunes garçons et 1,004 jeunes filles. Les autres infractions au Code criminel comprenaient 30,033 cas de fraude, d'escroquerie, de faux, etc., 1,515 cas de prostitution, 2,422 cas de jeux et paris et 2,608 cas de port d'armes. Des 31,138 infractions aux lois fédérales déclarées, 770 tombaient sous le coup de la loi sur les stupéfiants et 233 concernaient la partie de la loi sur les aliments et drogues intéressant les médicaments sur ordonnance. Ces deux classifications ont amené l'inculpation de 526 personnes, toutes des adultes.

En 1962, on a signalé 63,068 infractions relevant du Code criminel et touchant l'application des lois de la circulation et 1,330,726 infractions relatives à l'application des lois fédérales et provinciales de la circulation et des règlements municipaux de la circulation. Les infractions au Code criminel ont amené l'inculpation de 46,646 hommes et de 871 femmes. Le nombre de véhicules volés a été de 33,758, ou 584.5 par 100,000 véhicules enregistrés; 31,237 ou 92.5 p. 100 de ces véhicules ont été recouvrés. Les accidents de la route déclarés en 1962 se sont chiffrés par 492,942, dont 3,387 ont causé la mort, 77,116 ont causé des lésions corporelles, 248,591 ont causé des dommages à la propriété de plus de \$100 et 163,848, des dommages de \$100 ou moins. Les accidents de la route ont causé 4,020 décès, y compris 2,831 conducteurs et passagers, 1,042 piétons, 116 cyclistes et 31 autres personnes; 106,746 personnes ont été blessées.

Au cours de l'année, on a demandé aux sûretés de retrouver 14,443 adultes disparus et 20,324 jeunes gens disparus; 13,641 adultes et 20,058 jeunes gens ont été retrouvés. Le nombre de noyades signalées à la police s'est établi à 1,323.

<sup>1</sup> Non déclaré selon le sexe.
2 Comprend les stagiaires; l'effectif réel comprenait 259 hommes et 4 femmes.
2 Police du Toronto-Métropolitain seulement.
4 Comprend les stagiaires des sûretés municipales; voir le renyoi 2.
5 Voir le renyoi 1.